

IA

Acculturation à l'intelligence artificielle générative

Donnez à toutes vos équipes les bons réflexes face à l'IA générative.

L'IA générative est déjà dans votre entreprise. Reste à ce que vos équipes sachent bien s'en servir.

**Alexandre Zebboudj**

Formateur IT, IA & cybersécurité

zebboudjalexandre@gmail.com

06 51 64 53 63

zebboudj.fr

DURÉE**1 jour (7 heures)****PUBLIC****Tous collaborateurs,
sans prérequis
technique****NIVEAU D'ENTRÉE****DÉBUTANT****Débutant - Tout
public, aucun
prérequis IA****TARIF ANIMATION****350 €/j****Toute la France** Basé en Île-de-France

Intra

Inter

Exter

Présentiel

Distanciel

Hybride

• Pourquoi cette formation

ChatGPT, Copilot, Gemini, Claude : les outils d'IA générative sont déjà entrés dans les entreprises, souvent sans cadre, sans méthode et sans mesure des risques. Résultat : des usages hétérogènes, des données confidentielles exposées, et un potentiel de productivité largement sous-exploité. Cette journée d'acculturation donne à tous les collaborateurs, quel que soit leur métier, une compréhension claire de ce que l'IA générative sait faire (et ne sait pas faire), des réflexes d'usage responsable, et des premiers gains concrets applicables dès le lendemain. Elle contribue à répondre à l'obligation de maîtrise de l'IA prévue par l'article 4 du règlement européen sur l'IA (AI Act).

CHIFFRE CLÉ

Article 4

L'AI Act impose désormais aux entreprises un niveau suffisant de maîtrise de l'IA par leurs équipes

Source : règlement (UE) 2024/1689 sur l'IA

Repères

Contribue à l'AI Act (art. 4)

Sans prérequis

Exercices guidés et mises en situation

Formateur Qualiopi

Objectifs pédagogiques

- Expliquer avec des mots simples ce qu'est l'IA générative, comment elle fonctionne et ce qui la distingue des outils classiques
- Identifier les principaux outils du marché (ChatGPT, Copilot, Gemini, Claude) et leurs usages adaptés
- Rédiger des instructions efficaces (prompts) pour obtenir des résultats exploitables dans son contexte métier
- Identifier les limites de l'IA : hallucinations, biais, fraîcheur des données, et vérifier systématiquement les résultats
- Appliquer les règles d'usage responsable : confidentialité, propriété intellectuelle, cadre réglementaire (AI Act, RGPD)
- Identifier au moins trois cas d'usage concrets applicables à son propre poste de travail

Prérequis



Accessible sans aucun prérequis.

Ouverte à tous vos publics, y compris débutants complets.

Aucun prérequis technique. Utiliser un ordinateur dans le cadre de son activité professionnelle. Aucune connaissance préalable de l'IA n'est exigée.

● Programme détaillé

Matin - 9h00 à 12h30

01

Comprendre l'IA générative sans jargon

1h30

- L'IA générative en clair : comment un modèle de langage produit du texte, pourquoi il ne « sait » rien au sens humain
- Panorama des outils : ChatGPT, Microsoft Copilot, Google Gemini, Claude - points communs, différences, versions gratuites et payantes
- Au-delà du texte : génération d'images, analyse de documents, transcription, traduction
- Démonstration commentée : le même besoin métier traité en direct par l'IA, du brouillon au résultat final
- Quiz interactif de positionnement et recueil des représentations des participants

02

Premiers pas : l'art du prompt

2h00

- Pourquoi la qualité du résultat dépend de la qualité de la demande
- La méthode de prompting structuré : rôle, contexte, tâche, format, contraintes
- Itérer avec l'IA : affiner, reformuler, demander des variantes
- Atelier d'application : chaque participant rédige et améliore ses premiers prompts sur des cas génériques (résumer un document, rédiger un e-mail, préparer une réunion)
- Restitutions : comparaison des résultats et enseignements collectifs

Après-midi - 14h00 à 17h30

03

Limites, risques et usage responsable

1h45

- Les hallucinations : démonstration en direct d'une réponse fausse mais convaincante ; le réflexe de vérification systématique
- Biais, sources, fraîcheur des données : ce que l'IA ne peut pas garantir
- Confidentialité : ce qu'on ne met jamais dans un outil grand public (données clients, personnelles, stratégiques) ; comptes grand public vs offres entreprise
- Le cadre : AI Act (obligation de formation, systèmes à risque), RGPD, propriété intellectuelle des contenus générés, règles internes
- Atelier : les participants classent les usages en « autorisé / à encadrer / interdit » et construisent les règles d'or de leur organisation

04

L'IA appliquée à mon métier

1h45

- Tour d'horizon de cas d'usage par fonction : administratif, commercial, RH, communication, management
- Atelier fil rouge : chaque participant traite avec l'IA une tâche récurrente et chronophage de son poste, et évalue le gain obtenu
- Restitutions : chaque participant présente son cas d'usage et son résultat
- Construction du plan d'action individuel : les 3 usages que je mets en place dès demain
- Quiz final de validation des acquis et clôture

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports structurés, de démonstrations et de manipulations guidées
- Démonstrations en direct, ateliers de prompting sur cas métier réels, quiz interactifs
- Chaque participant dispose d'un accès à un outil d'IA générative pendant la formation

Ce avec quoi vous repartez

- Support de formation PDF
- Fiche mémo « Bien prompter en 5 étapes »
- Bibliothèque de prompts métier prête à l'emploi et check-list d'usage responsable de l'IA

Et concrètement, chaque participant :

- Des gains concrets applicables dès le lendemain, pas de discours abstrait sur l'IA
- Une bibliothèque de prompts métier prête à l'emploi repartie avec chaque participant
- Les règles d'or de l'usage responsable construites collectivement pour votre organisation
- Une attestation mobilisable comme preuve au titre de l'obligation de maîtrise de l'IA (AI Act)

Évaluation

- Évaluation diagnostique en début de formation (quiz de positionnement)
- Évaluations formatives tout au long de la journée (ateliers de prompting, classification des usages, cas métier)
- Évaluation sommative en fin de formation : quiz de validation des acquis (score minimal défini en amont)
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Attestation de fin de formation, élément de preuve mobilisable au titre de l'obligation de maîtrise de l'IA (article 4 de l'AI Act)
- Option recommandée : atelier de suivi de 2 heures à distance, 4 à 6 semaines après la formation (prestation complémentaire, sur devis)

Modalités d'organisation

- Présentiel intra-entreprise ou classe virtuelle
- 6 à 12 participants
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter en amont afin d'étudier les adaptations possibles (réfèrent handicap de l'organisme de formation).
- Variable selon les modalités de financement et le planning ; en moyenne 2 à 4 semaines après validation de la convention de formation.